L'an deux mille vingt deux, le Jeudi 1^{er} septembre 2022, à 18 heures, le Conseil Municipal est réuni en séance ordinaire au lieu habituel sous la présidence du Maire, Christian CLAVEL.

Sont présent(e)s :

- M. Christian CLAVEL
- M. Franck DUBIEZ
- Mme Marie-Anne PRINCE
- Mme Monique BARRAT
- Mme Madeleine CAZES
- Mme Fabienne MAJOUREL
- Mme Elisabeth BOUVET
- M. Christophe GROUSSET
- Mme Céline DESHONS
- M. Augustin VEILLARD-BARON
- M. Eric MALCOSTE

Le Maire, Président de séance, après avoir fait l'appel nominatif des présents constate que le quorum est atteint. Le Conseil peut donc délibérer valablement.

Mme Fabienne MAJOUREL est nommée secrétaire de séance.

ORDRE du JOUR:

DELIBERATIONS:

1. AFFAIRE SAUVAGE : Choix du Cabinet d'avocat chargé de représenter au titre de la protection juridique de la commune de CROS dans le litige :

Antoine SAUVAGE / Mairie de CROS

- 2. SMEG : Approbation de l'état estimatif des dépenses présenté par le SMEG pour la validation des travaux de l'éclairage public communal.
- 3. DEFIBRILLATEUR : Mise en place de défibrillateurs à La Rouvière et à la Mazadette. Autorisation donnée au Maire pour engager toutes les démarches nécessaires à l'installation de ces appareils sur le territoire communal.
- 4. AEP SUBVENTION AGENCE DE L'EAU: Remplacement de la conduite entre La Pieuzelle et-Le Bouzigaud: Accord sur le respect de la charte qualité de L'Agence de l'Eau RMC lors de l'étude et de la réalisation des travaux.
- 5. AEP.: Adoption du rapport RPQS Assainissement (Rapport su le prix de l'assainissement 2021).

INFORMATIONS:

CHEMINS DE RANDONEE : Interdiction aux engins motorisés d'emprunter le chemin de randonnée balisés.

Approbation du PV de la réunion du Conseil Municipal du 08 AOUT 2022. Aucune remarque n'ayant été présentée le maire propose de passer au vote.

DELIBERATIONS:

 AFFAIRE SAUVAGE : Choix du Cabinet d'avocat chargé de représenter au titre de la protection juridique de la commune de CROS dans le litige : Antoine SAUVAGE / Mairie de CROS 2. SMEG : Approbation de l'état estimatif des dépenses présenté par le SMEG pour la validation des travaux de l'éclairage public communal

Approuvé à l'unanimité.

3. DEFIBRILLATEUR : Mise en place de défibrillateurs à La Rouvière et à la Mazadette. Autorisation donnée au Maire pour engager toutes les démarches nécessaires à l'installation de ces appareils sur le territoire communal.

Approuvé à l'unanimité.

4. AEP SUBVENTION AGENCE DE L'EAU: Remplacement de la conduite entre La Pieuzelle et-Le Bouzigaud: Accord sur le respect de la charte qualité de L'Agence de l'Eau RMC lors de l'étude et de la réalisation des travaux.

Approuvé à l'unanimité.

5. AEP.: Adoption du rapport RPQS Assainissement (Rapport su le prix de l'assainissement 2021).

Approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS:

CHEMINS DE RANDONNEE : Interdiction aux engins motorisés d'emprunter le chemin de randonnée balisés.

Le Conseil Municipal réfléchit par quel moyen interdire l'accès des engins motorisés sur les chemins de randonnée dont le tracé est parfois sur des chemins ruraux, empruntés par les propriétaires. Pose de panneaux, chicanes....

REPAS DES ANCIENS:

Madeleine CAZES est déléguée à son organisation.

Après 2 ans d'absence ce repas sera offert par la Municipalité aux Anciens (65 ans) et aux adhérents du Club du 3ème âge de CROS.

Avant NÖEL. La date est à arrêter : Jeudi 24/11... 01/12... 08/12/2022.

AIDE A LA PERSONNE:

Céline DESHONS soulève la réalité du manque de soins infirmiers et aide soignant.

Pour les personnes âgées glissant vers la dépendance, isolées dans un habitat dispersé, les professionnels d'accompagnement ne veulent plus se déplacer.

Que faire?

MANISFESTATIONS CULTURELLES:

Marie Anne PRINCE nous rappelle 2 dates :

Vendredi 23/09/2022 ECOUTE ET REGARD La Montagne de l'Âme Sylvie HERTOUT

Samedi 24/09/2022 MUSIKA CROS Quatuor NYMPHEAS

<u>NATURA 2000 :</u>

Fin mars 2023, Mme Célia VILLARET animera une réunion publique ABC Christophe GROUSSET propose de constituer un comité de pilotage (bio diversité communale).

GENDARMERIE:

Elisabeth BOUVET nous communique qu'une réunion publique aura lieu le 15/09/2022 à St Hippolyte du Fort avec les autorités de la Gendarmerie Nationale sur la sécurité de notre territoire.

ATELIER CUISINE:

Céline DESHONS nous informe de la tenue d'un atelier cuisine (buffet froid) courant Octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, plus de question n'étant posée ni d'intervention demandée, Le Maire clos la séance à 19h30.